

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 02 juin 2026

Etaient présents : Les enseignants : Mmes Geffray, Barillet, Eggen, Marchand, Gomes, Adrot, Novat, Cohen Boulakia, Léonardi, Rault, De Abreu, Laro, Rainero, Dalesme

Les parents d'élèves : Mmes Nadir, El Hafi.

Représentant de la Mairie : Mmes Viezzi, maire adjointe

Invités : Mme Deschateaux, responsable du service scolaire, M. Martin, responsable centre de loisirs.

Ouverture de séance : 19h

Désignation du secrétaire de séance : Mme Eggen

01. Travaux, budget 2026

Cour Oasis : Lors du temps scolaire, l'équipe pédagogique rappelle régulièrement les règles aux élèves, les ballons durs sont interdits dans la cour, le passage des élèves sur les parties avec des plantes est interdit et réprimé systématiquement.

Des poubelles seront installées cet été et les réparations signalées seront faites.

Le ramassage des papiers continue tous les jours avec en plus le balayage des copeaux.

Demande de travaux : des clés « pass » pour les enseignantes (il en manque 3). Un tableau à craie dans la cour, des panneaux d'affichage pour les élèves, un couloir à repeindre, des locaux à aménager pour la sécurité de l'école et une classe à repeindre. Mme Adrot demande s'il est possible d'avoir une boîte aux livres. A réfléchir.

Mme De Abreu souligne qu'il y a souvent des odeurs qui remontent des égouts jusqu'aux classes. Mme Deschâteaux répond que des personnes sont passées pour chercher les raisons et qu'elle a elle-même constaté cela.

Questions :

Effraction, tentative d'effraction.

La grille derrière l'école est ouverte tous les jours. L'école demande aux services de la mairie d'être plus concernés par ce sujet. La mairie a fait remonter et cherche des solutions. La police municipale fait régulièrement des rondes. Un système de badge nominatif sera peut-être mis en place. Pour le

moment le système est mis en place dans les gymnases. L'idée est de généraliser cela dans les écoles si le système fonctionne bien.

Lors de chaque réunion de l'Education nationale, l'école a un cahier des charges très lourd que nous respectons. Il est souvent constaté que lors des travaux, l'école est grande ouverte.

Il faudrait le même cahier des charges pour tout le monde. Mme Deschateaux est d'accord et fait le nécessaire. Les mêmes consignes sont données à tout le monde.

Les crédits de fonctionnement

2026 : 6 426 € pour les fournitures scolaires (PL Diffusion), 5 355 € pour les livres scolaires (Atout papier) et 6 426 € pour le petit équipement (Lacoste et Pichon). Il s'agit d'un budget pour un effectif prévisionnel de 357 élèves. Il sera ajusté à la rentrée suivant le nombre réel d'élèves. Possibilité aussi d'acheter hors marché dans le catalogue Ogéo.

Le délai entre la réception des crédits et le délai pour envoyer les commandes (pour avoir les fournitures avant les vacances d'été) est trop court (2 semaines). Mme Deschateaux souligne le fait que tout le monde est contraint par les délais à tenir et qu'ils font au mieux.

ENT : Où en est l'appel d'offre ? La mairie donnera bientôt le retour concernant le choix qui a été fait.

02. La rentrée 2026 et les effectifs

CP : 50-52 CE1 : 40 CE2 : 82 CM1 : 93 CM2 : 81 soit environ 346 élèves

Structure provisoire : 2 CP - 2 CE1 - 3 CE2- 4 CM1 -3 CM2

Equipe pédagogique : A ce jour, Mme Rault part en fin d'année, nous n'avons encore de nomination pour son poste.

Il y aura toujours M. Berthy comme psychologue scolaire (partira en cours d'année) et Mme Clavier comme enseignante spécialisée.

Les CM2 et les CE2 auront des séances de natation l'an prochain.

Point A.E.S.H. : 5 A.E.S.H. à la rentrée, toutes à temps partiel.

Il devrait y avoir 11 élèves avec notification, 5 en demande, les besoins ne seront pas couverts par les A.E.S.H.

Il faudra prioriser et mutualiser les élèves quand cela sera possible.

Pour rappel quand un élève possède une notification d'AESH mutualisé, il bénéficie de 6h d'accompagnement. Priorité aux CP.

03. Liaison école-collège et GS-CP et CM2-collège

Pour le collège Les Gâtines et le collège P. Bert il y a eu des visites avec les CPE.

Concernant la liaison avec les maternelles, le 5 juin aura lieu la liaison avec Aimée Leclerc ; puis, fin juin, les élèves de GS viendront à l'école. Le 8 juin, les élèves de la maternelle Ferry viendront assister à 1h de classe puis nous rencontrerons les enseignantes à la fin du mois (26 juin). Une après-midi au parc Champagne aura lieu pour que les G.S. rencontrent les CP le mardi 30 juin.

Une liaison est aussi instaurée avec les CE1 qui arrivent au CE2 ici.

La visite de l'école et la réunion d'information aura lieu le **jeudi 25 juin 2026** à 19h.

04. Règlement intérieur

Vote pour le règlement intérieur. Les montres connectées sont considérées comme des téléphones, elles doivent être éteintes et dans le cartable.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

05 les élections au conseil d'école d'octobre 2025

Ce serait normalement **le vendredi 9 octobre 2026**. Vote du bureau : Mme El Hafi, Mme Gomes, M. Coustillet. Vote uniquement par correspondance.

Fin du conseil d'école à 20h.

Mme Eggen, secrétaire de séance



M. Coustillet, président

